

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Huile Essentielle de Citronnelle — Cymbopogon Winterianus Oil

1. Identification de la substance et de la société

Nom du produit	Huile Essentielle de Citronnelle
Nom INCI	Cymbopogon Winterianus Oil
N° CAS	8000-29-1
N° EC / EINECS	Non attribué (substance naturelle non spécifiquement répertoriée EINECS)
Usage identifié	Matière première pour formulation cosmétique — usage professionnel
Fournisseur	Lotus Lab Sarl
Numéro d'urgence	Centre Anti Poison et de Pharmacovigilance du Maroc (CAPM), 24h/24 : +212 5 37 68 64 64 ou 0801 000 180

2. Identification des dangers

- Liquide combustible, catégorie 4 (H227)
- Irritation cutanée, catégorie 2 (H315)
- Lésions oculaires graves, catégorie 1 (H318)
- Sensibilisation cutanée, catégorie 1 (H317)
- Danger par aspiration, catégorie 1 (H304)
- Toxique pour la vie aquatique, effets néfastes à long terme (mention fournisseur, sans catégorie GHS précisée dans la source)
- Mot d'avertissement : DANGER
- Pictogrammes : point d'exclamation, corrosion, danger pour la santé

3. Composition / informations sur les composants

Composant (CAS)	Teneur
Citronellal (106-23-0)	Majoritaire
Géraniol (106-24-1)	Présence
Citronellol (106-22-9)	Présence
Limonène (5989-27-5)	Présence

4. Premiers secours

- Yeux : rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes, paupières écartées. Consulter immédiatement un médecin (risque de lésion oculaire grave).
- Peau : laver immédiatement à l'eau et au savon en retirant tous les vêtements et chaussures contaminés. Consulter un médecin en cas d'irritation ou de réaction allergique.
- Inhalation : sortir à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle et consulter immédiatement un médecin.
- Ingestion : DANGER PAR ASPIRATION — ne pas faire vomir. En cas de vomissement spontané, garder la tête basse pour limiter le risque d'aspiration. Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Agents extincteurs appropriés : poudre chimique sèche, CO2, eau pulvérisée, mousse résistante à l'alcool
- Grand incendie : l'usage d'eau pulvérisée peut être inefficace, ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau à haute pression
- Point d'éclair : 69°C — sensible aux décharges électrostatiques

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

Évacuer le personnel, éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Prendre des précautions contre les décharges électrostatiques. Endiguer le déversement, absorber avec un matériau inerte, puis transférer dans des contenants correctement étiquetés pour élimination conforme à la réglementation.

7. Manipulation et stockage

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'ignition. Ne pas fumer. Prendre des précautions contre les décharges électrostatiques. Stocker dans des contenants correctement étiquetés, bien fermés, dans un endroit sec, frais et ventilé. Stocker sous clé, hors de portée des enfants.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

- Lunettes de sécurité à protection étanche
- Gants imperméables adaptés
- Vêtements de protection à manches longues

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Liquide, jaune à brun clair
Odeur	Citronnée, fraîche, caractéristique
Densité (20°C)	0,880 - 0,900
Indice de réfraction (20°C)	1,470 - 1,485
Pouvoir rotatoire	-5° à +5°
Solubilité	Insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool
Point d'éclair	69°C

10. Stabilité et réactivité

Stable dans des conditions normales de stockage. Éviter la chaleur, les flammes et les étincelles. Éviter le contact avec des acides forts, des bases fortes et des agents oxydants puissants.

11. Informations toxicologiques

- DL50 orale (rat) : 7200 mg/kg
- DL50 cutanée (lapin) : 4700 mg/kg
- Provoque des lésions oculaires graves, risque de dommages irréversibles
- Sensibilisant cutané avéré par contact répété
- Danger par aspiration : peut être mortel en cas d'ingestion pénétrant les voies respiratoires

12. Informations écologiques

Toxique pour la vie aquatique, effets néfastes à long terme (mention du fournisseur). Éviter tout rejet dans l'environnement, les égouts ou les cours d'eau.

13. Considérations relatives à l'élimination

Éliminer conformément à la réglementation locale en vigueur. Ne pas réutiliser les contenants vides. Éliminer les déchets conformément à la législation environnementale applicable.

14. Informations relatives au transport

Numéro ONU	UN3082
Désignation	Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.s.a.
Classe	3 (route/mer) / 9 (air)
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Oui

15. Informations réglementaires

Classification GHS/SGH internationale ci-dessus. Maroc : pas de format FDS légalement imposé, GHS retenu comme référence de facto. Loi n°24-09, article 31 : mentions obligatoires destinées à l'utilisateur à prévoir au

Lotus Lab Sarl

Siège Social : COM 04, AV TARIK IBN ZIYAD SECTEUR 04 MASSIRA 01 IMM 6, Témara, Maroc

Tél : 06 60 80 18 60 / 06 73 85 31 09 · Email : contact@lotuslab.ma · Site : www.lotuslab.ma

RC: 142359 IF: 53628299 TP: 28209384 ICE: 003242171000003

Document confidentiel Lotus Lab — reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

moins en arabe sur l'étiquette produit. Statut CMR : non classée. Non-OGM. Non testée sur animaux (Règlement Cosmétique CE 1223/2009).

Lotus Lab Sarl

Siège Social : COM 04, AV TARIK IBN ZIYAD SECTEUR 04 MASSIRA 01 IMM 6, Témara, Maroc

Tél : 06 60 80 18 60 / 06 73 85 31 09 · Email : contact@lotuslab.ma · Site : www.lotuslab.ma

RC: 142359 · IF: 53628299 · TP: 28209384 · ICE: 003242171000003

Document confidentiel Lotus Lab — reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.